

M. PEB

Le 07/09/2008

77350 Boissise-la-Bertrand

En recherche d'un pavillon pour un premier achat avec mon épouse, nous avons eu un coup de cœur pour une petite maison neuve d'apparence moderne et bien située, dans un petit village. Nous avons signé à l'agence immobilière ce qui ressemblait à une réservation d'un bien en construction auprès du promoteur mais qui était en réalité un compromis de vente nous engageant sur la totalité du prix de vente auprès d'une société qui avait acquis peu auparavant le bien une fois hors d'eau. A une semaine du rendez-vous chez le notaire la maison n'était non seulement pas achevée (aération, électricité, carrelages, peintures) mais aussi pleine de malfaçons (escalier, portes au lieu de portes-fenêtres, gouttières, couverture) et accompagnée d'aucun document descriptif sérieux. L'expertise effectuée par BECEP m'a permis de voir clair dans les travaux de finition bien / non / mal réalisés et d'effectuer les réclamations directement auprès du constructeur. Certaines interventions ont eu lieu rapidement et d'autres, plus lourdes, ont pu faire l'objet d'un engagement écrit lors de la signature chez le notaire. Je souhaite remercier BECEP pour sa disponibilité, son conseil et son efficacité.

